

La Gazette de Henri Panetier

ÉDITION SPÉCIALE - ÉDITION SPÉCIALE - ÉDITION SPÉCIALE

SEPTEMBRE 2026

Sommaire

- A la une, sortie à la Guinguette de Talmont
- Les nouveaux résidents
- Les anniversaires du mois
- Les décès du mois
- Retour en images sur nos activités
- Sujet du mois, le respect
- Info pratique
- Jardinage
- Animations de Août
- Dates à retenir
- Idées Recettes
- Le saviez vous
- Horoscope
- On s'amuse
- Contacts

Août, mois intense surtout en terme de température. Mais cela ne nous a pas empêché de profiter de la moindre occasion



A CONSULTER SUR PLACE

La Gazette de Henri Panetier

A LA UNE



Sortie à la Guinguette de Talmont



La Base Guinguette est un lieu convivial situé au bord du plan d'eau de la Chapelle, à proximité du château de Talmont-Saint-Hilaire. Elle a ouvert ses portes en 2024 avec l'envie de proposer un endroit chaleureux où l'on peut se retrouver en famille ou entre amis.

Dans un cadre agréable au bord de l'eau, la guinguette propose une cuisine simple et faite maison, avec notamment des planches à partager, des tartines et des spécialités salées, ainsi que des pâtisseries et autres douceurs. L'établissement met également à disposition différents jeux comme le palet, les boules, le cornhole ou les fléchettes.

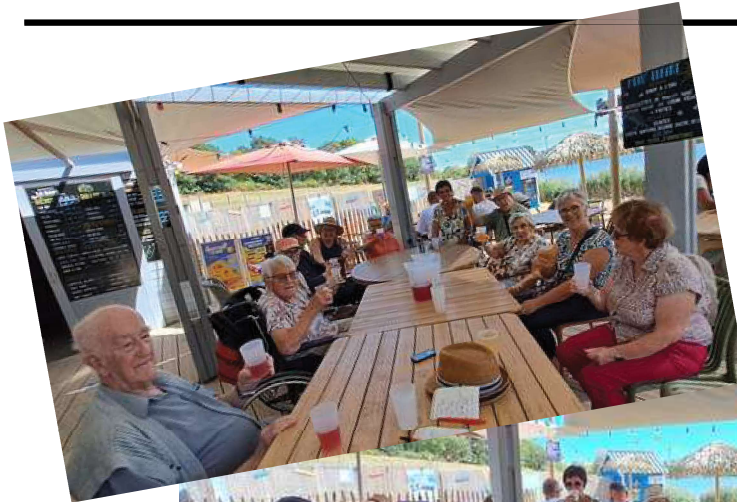
La Base Guinguette est aussi un lieu d'animation durant la saison estivale. Des concerts, soirées dansantes, blind tests, karaokés et autres animations sont organisés pour créer une ambiance festive et familiale. Près de 60 concerts et soirées sont programmés durant l'été.



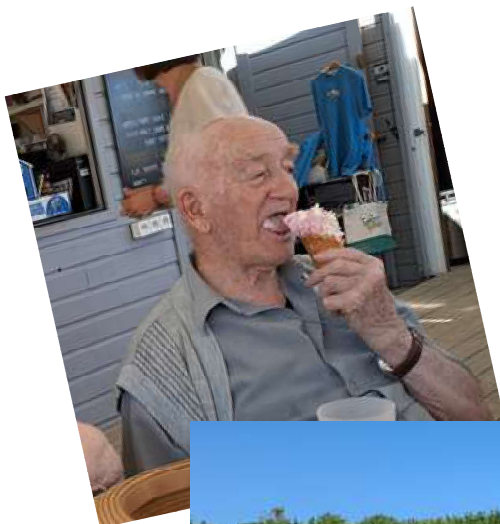
Avec son cadre naturel, sa musique et son esprit convivial, La Base Guinguette est devenue un lieu de détente et de rencontres au cœur de Talmont-Saint-Hilaire, où l'on vient simplement profiter d'un verre, d'un repas ou d'une soirée entre proches.

La Gazette de Henri Hanetier

Flagrant délit de gourmandise



On dirait bien que
certains n'ont pas
boudé leur plaisir,
de vrais lichoux
comme on dit
chez moi !



La Gazette de Henri Panetier



La Gazette de Henri Panetier



Bienvenue



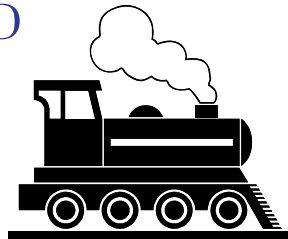
Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux résidents



Mme BOURDAJAUD
Claude



Mme BRIANCEAU
Amande



Mme GUIGNARD
Marie-Thérèse



Mr PROUTEAU
Didier

La Gazette de Henri Panetier

Joyeux anniversaires

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à nos résidents

Le 1 septembre



Mme PONTOREAU Odile
90 ANs

Le 5 septembre



Mme GUEDON Maximilienne
88 ans

Le 10 septembre



Mme FIORA Micheline
88 ans



Le 15 septembre



Mme RICHARD Cécile
94 ans



Le 24 septembre



M. PIVETEAU Denis
90 ans



Le 29 septembre



M. ANGIBAUD André
102 ans

La Gazette de Henri Panetier

AVIS de décès

Toutes nos pensées aux familles



Mme CHAIGNE Marie-Anne
90 ans



Mr MORNET Gilbert
88 Ans



Mme BALLANGER Marie-Hélène
86 ans



Qu'ils trouvent le repos éternel

La Gazette de Henri Panetier

Une petite balade aux Clouzeaux.. et une histoire de cloches !

Nos résidents ont eu l'occasion de faire un petit tour dans le charmant village des Clouzeaux, situé tout près de l'EHPAD. Une balade pleine de souvenirs, notamment pour M. et Mme Ravon, qui ont grandi dans ce village et ont certainement reconnu quelques petits coins familiers.

Au cours de la promenade, une question s'est naturellement posée : mais pourquoi donc les cloches de l'église ne sont-elles plus en haut du clocher ?

Il faut remonter au 7 janvier 1948. Ce jour-là, une partie en pierre du clocher s'est détachée et est tombée directement dans le chœur de l'église ! Le clocher étant devenu dangereux, il a été démonté... par prudence, mieux valait éviter qu'il ne sonne le glas tout seul !



La Gazette de Henri Panetier

❧ *Une petite balade aux Clouzeaux... et une histoire de cloches !* ❧



Les cloches, elles, ont heureusement été conservées et installées à l'extérieur, sous un petit auvent provisoire, en attendant la construction d'un nouveau clocher.

Seulement voilà... le provisoire semble avoir pris un sacré goût de permanence ! Le nouveau clocher n'a finalement jamais été construit. En 2016, soit 68 ans après l'accident, les cloches attendaient toujours leur clocher !

Et aujourd'hui encore, l'église des Clouzeaux fait partie des rares églises de Vendée sans clocher. Les cloches sont toujours là, bien installées à l'extérieur... Comme quoi, aux Clouzeaux, même les cloches savent prendre leur temps !

Petit retour encore plus loin dans le temps : en 1861, un violent ouragan avait déjà arraché la flèche du clocher. Elle fût reconstruite en 1905... avant que le clocher ne connaisse finalement une fin bien plus définitive en 1948.

Une jolie balade donc, entre souvenirs, patrimoine et petite histoire locale !



La Gazette de Henri Panetier



Sortie au Port du Jard



L'histoire du port de Jard-sur-Mer

Le port de Jard-sur-Mer est né d'un projet porté par l'Association des Usagers du Port de Jard. Le projet, situé dans l'anse du Moulin de Conchette, a commencé avec la construction d'une première digue de 60 mètres. Après deux années de démarches, l'autorisation de construire sur le domaine maritime a été accordée le 25 octobre 1963. En 1965, la municipalité de Jard-sur-Mer a repris le projet et a participé à son financement.

Au fil des années, le port s'est progressivement agrandi et modernisé grâce à des travaux de déroctage, au rallongement de la grande jetée, à la construction de la capitainerie et à l'installation de pontons. Il dispose aujourd'hui de nombreuses places pour accueillir les bateaux.



La Gazette de Henri Panetier



Sortie au Port du Jard



En avril 2022, une exposition permanente composée de 16 panneaux a été installée sur la promenade du port afin de retracer son histoire et son évolution. Le port de Jard-sur-Mer est également reconnu pour son engagement environnemental puisqu'il a été le premier port de Vendée à obtenir la certification « Ports Propres ».



La Gazette de Henri Panetier



Vendée Miniature



La Vendée Miniature est un musée miniature qui plonge les visiteurs dans la Vendée d'autrefois à l'échelle 1/10e. Créée par Yves et Marie-Françoise Aubron, cette maquette de 450m² reconstitue la vie d'un ancien village vendéen des années 1920. Le village miniature est un hommage à la culture vendéenne et à l'artisanat traditionnel, avec des bâtiments, des paysages et des personnages authentiques. Les visiteurs peuvent découvrir des métiers anciens, participer à des événements traditionnels et apprendre à modeler des objets avec des ateliers de poterie. La maquette est animée par des sons et des lumières, offrant une expérience immersive et éducative.



La Gazette de Henri Panetier



Vendée Miniature



La Gazette de Henri Panetier



Les anniversaires d'Août



Claude ! Merci pour ce petit moment dansant

La Gazette de Henri Panetier



Les anniversaires d'Août



La Gazette de Henri Hanetier



L'argrètière



Merci à Monsieur et Mme Moreau d'avoir permis à nos résidents de passer un petit moment chez eux, près de leur plan d'eau, et de leur permettre de revivre quelques souvenirs d'enfance autour d'une partie de boule



La Gazette de Henri Panetier



Le respect :

une valeur qui se partage

Bien vivre ensemble, c'est aussi savoir se parler
Vivre et travailler en EHPAD, c'est partager un quotidien fait de soins,
d'accompagnement, d'émotions, mais aussi parfois de difficultés et
d'incompréhensions.

Nos professionnels ont le devoir de respecter chaque résident, sa dignité, son
intimité, ses choix et son histoire. La bienveillance et le respect sont au cœur de
notre mission.

Mais le respect est une valeur réciproque.

Il doit également être présent dans les relations entre les résidents, leur famille et
les professionnels.



Le désaccord est possible, l'irrespect ne l'est pas



Il est tout à fait légitime qu'un résident ou une famille ne comprenne pas une
décision, une organisation ou une prise en soins. Il est également possible
d'exprimer son mécontentement ou de demander des explications.

Cependant, hausser le ton, crier, insulter, tenir des propos grossiers, menacer ou
humilier un professionnel ne peut être accepté.

De la même manière, les professionnels doivent conserver en toutes circonstances une
attitude respectueuse et professionnelle envers les résidents et leurs proches.

Le respect ne dépend pas du fait d'être d'accord ou non.

En cas de difficulté : parlons-en

Lorsqu'une prise en soins ne semble pas comprise ou lorsqu'un désaccord persiste, la
solution n'est pas l'affrontement, mais le dialogue!



La Gazette de Henri Hanetier

Chacun peut demander à être entendu et solliciter un échange avec la Direction de l'établissement ou l'infirmière référente.

De la même façon, lorsqu'une équipe rencontre une difficulté dans l'accompagnement d'un résident, elle doit pouvoir en parler à sa direction afin de réévaluer la situation et de rechercher ensemble des solutions adaptées.

Demander de l'aide ou une réévaluation n'est pas un échec : c'est une démarche responsable et professionnelle.

Quelques règles simples pour bien vivre ensemble



- ✓ Se parler avec courtoisie, même en cas de désaccord.
- ✓ Écouter avant de répondre.
- ✓ Poser des questions lorsque l'on ne comprend pas.
- ✓ Respecter le travail et les contraintes des professionnels.
- ✓ Signaler une difficulté plutôt que s'en prendre à une personne.
- ✓ Solliciter un responsable lorsqu'un problème ne peut être résolu directement.
- ✗ Pas d'insultes, de grossièretés, de menaces ou d'humiliations.
- ✗ Pas de cris ni de comportements agressifs.



**Le respect, c'est l'affaire de tous
La bientraitance ne peut pas être à sens unique.
Nous pouvons être en désaccord.
Nous pouvons être mécontents.
Nous pouvons demander des explications.
Mais nous devons toujours le faire avec respect.**



Parce que derrière chaque résident, chaque famille et chaque professionnel, il y a une personne.

Parce que bien vivre ensemble commence par se parler avec courtoisie !



La Gazette de Henri Hanetier

Info pratique

Comprendre sa facture d'EHPAD

La facture d'un séjour en EHPAD peut parfois sembler complexe. Elle comprend plusieurs éléments qui correspondent à des dépenses différentes.

Voici quelques explications pour mieux comprendre ce que vous payez chaque mois.

Dans la partie supérieure de la facture, on retrouve plusieurs éléments : Nom, prénom, date de naissance, n° de séjour, GIR, n° de logement, unité de facturation et l'adresse de l'EHPAD (qui est à ce jour votre adresse principale)

Résident :
Mme GRI
Né(e) le :
Date d'entrée
GIR : 4
Numéro S.S.
Séjour : 203
Unité de facturation : Permanents + de 60 ans
Unité de localisation : 2IEME ETAGE
Logement :

MME
32 RUE JEAN YOLE
85430 NIEUL LE DOLENT

Les frais d'hébergement correspondent aux dépenses liées à la vie quotidienne et au logement du résident.

Ils comprennent notamment :

- la chambre et son entretien ;
- la restauration ;
- le chauffage, l'électricité et l'eau ;
- l'entretien du linge, selon les prestations de l'établissement ;
- les activités et la vie sociale proposées dans l'établissement ;
- l'entretien des locaux et les services hôteliers.

NB: le nombre de jours de présence

TITRE EXÉCUTOIRE en application de l'article L. 252 A du Livre des Procédures Fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-5-1 et R. 4341-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au présent assésant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

A titre d'exemple :
- Produits hospitaliers (frais d'hospitalisation, soins, frais d'hébergement, forfait journalier) : tribunal administratif.
- Loyers d'habitation et de charges locatives : tribunal d'instance.

* Si vous souhaitez être assisté d'un avocat et si vous remplissez les conditions fixées par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991, vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle. Vous devez en formuler la demande auprès du tribunal de grande instance.

Période du 01/07/2026 au 31/07/2026

Dates	Désignation	Qté	P.M.TTC	Prise en charge	P.U. à charge	Total
01/07/2026 - 31/07/2026	Hébergement T1	31	67,20 €	0,00 €	67,20 €	2 083,20 €
01/07/2026 - 31/07/2026	APL	1	-46,00 €	0,00 €	-46,00 €	-46,00 €
Total hébergement						2 037,20 €
01/07/2026 - 31/07/2026	Tarif Dépendance - GIR 3-4	31	15,54 €	8,95 €	6,59 €	204,29 €
Montant APA : 277,45 €						Total dépendance 204,29 €
01/07/2026 - 31/07/2026	Abonnement téléphonique	1	15,00 €	0,00 €	15,00 €	15,00 €
						Total frais annexes 15,00 €

Total débiteur 2 256,49 €

Net à prélever

2 256,49 €

L'APL (Aide personnalisée au logement) est une aide versée par la CAF ou la MSA, sous certaines conditions.

Elle peut contribuer à réduire la partie hébergement restant à payer par le résident.

Le montant de l'APL dépend notamment des ressources et de la situation du résident. Elle est généralement versée directement à l'établissement lorsqu'il est conventionné, puis déduite de la facture.

La Gazette de Henri Hanetier

Info pratique Comprendre sa facture d'EHPAD

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) est une aide versée par le Conseil départemental pour participer aux frais liés à la dépendance du résident en EHPAD. **La constitution et le dépôt d'un dossier auprès du Département sont indispensables pour permettre l'étude des droits et la prise en charge de l'APA.**

Les frais de dépendance correspondent à l'accompagnement dont le résident a besoin dans les actes de la vie quotidienne :

- aide à la toilette, à l'habillage,
- aux déplacements, à la prise des repas, etc.

Le montant dépend du niveau de dépendance du résident, évalué selon le classement GIR. Plus le niveau de dépendance est important, plus le tarif dépendance correspondant est élevé. Cependant, une partie de ces frais peut être prise en charge par le Conseil départemental, au titre de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), lorsque le résident remplit les conditions. Le résident reste généralement redevable d'une participation appelée "ticket modérateur" (6.59€), dont le montant dépend notamment de ses ressources.

Période du 01/07/2026 au 31/07/2026

Dates	Désignation	Qté	P.U.TTC	Prise en charge	P.U. à charge	Total
01/07/2026 - 31/07/2026	Hébergement T1	31	67,20 €	0,00 €	67,20 €	2 083,20 €
01/07/2026 - 31/07/2026	APL	1	-46,00 €	0,00 €	-46,00 €	-46,00 €
				Total hébergement		2 037,20 €
01/07/2026 - 31/07/2026	Tarif Dépendance - GIR 3-4	31	15,54 €	8,95 €	6,59 €	204,29 €
	Montant APA : 277,45 €			Total dépendance		204,29 €
01/07/2026 - 31/07/2026	Abonnement téléphonique	1	15,00 €	0,00 €	15,00 €	15,00 €
				Total frais annexes		15,00 €
				Total débiteur		2 256,49 €

Net à prélever 2 256,49 €

Les frais annexes correspondent aux prestations qui ne sont pas comprises dans le tarif d'hébergement ou de dépendance.

Ils peuvent varier selon les établissements et les prestations choisies:
Téléphone, repas invités..

La Gazette de Henri Panetier



Jardinage



Septembre est un mois important pour le jardin. Après les chaleurs d'été, les végétaux profitent de températures clémentes comme d'un bel ensoleillement. Nombreuses sont les plantes capables de s'épanouir à cette période. D'autres nécessitent un soin tout particulier.

Préparer les semis de légumes d'hiver

Le potager doit également se préparer à la baisse prochaine des températures :

- Votre arrosage doit se faire en fin de journée, non en soirée et uniquement sur la terre, non sur les feuilles. Dans le cas contraire, l'eau présente sur les plantes, couplée à des températures nocturnes fraîches, pourrait endommager vos récoltes.
- Vous pouvez également débuter vos semis d'oignons, d'épinards, de navets, de poireaux ou d'endives.
- Si vous souhaitez planter des fraisiers pour le prochain été, il est également temps de le faire.
- Pensez également à tailler certains arbustes fruitiers comme les cassissiers ou les groseilliers pour les aérer et faciliter l'exposition à la lumière. Vous devrez, pour cela, retirer toutes les branches entremêlées.



Idées de plantations
pour Septembre

Prendre soin des fleurs et des massifs

Vos massifs ont généralement souffert pendant l'été. Le mois de septembre, plus clément, leur permet de se préparer afin de mieux repartir l'année suivante. Pour cela, vos plantes nécessitent quelques soins :

- Les fleurs, exposées aux fortes chaleurs, sont souvent fanées en septembre. Pour permettre à la plante de refleurir l'année suivante, il est important d'en retirer les parties fanées.
 - Coupez également toutes les vivaces à ras, quitte à les replanter en leur laissant à chacune assez d'espace pour s'épanouir (environ 30-50 cm entre chaque pied).
 - Bouturez également certaines plantes comme les rosiers, les géraniums, les fuchsias ou les hortensias.
-

La Gazette de Henri Panetier

Au programme

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

	1 CONGÉS NICOLE	2 CONGÉS NICOLE	3 CONGÉS NICOLE	4 CONGÉS NICOLE
7 ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE 9H45 ET 10H45 CONGÉS NICOLE	8 CONGÉS NICOLE	9 CONGÉS NICOLE	10 CONGÉS NICOLE	11 CONGÉS NICOLE
14 ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE 9H45 ET 10H45 CONGES NICOLE	15 CONGÉS NICOLE	16 PREPARATION PIQUE-NIQUE DES FAMILLES	17 PREPARATION PIQUE-NIQUE DES FAMILLES PETIT MAGASIN 15H	18 PIQUE-NIQUE DES FAMILLES
21 ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE 9H45 ET 10H45 SORTIE À LA GUITTIÈRE OU LOTO 15H	22 REMUE-MÉNINGS 10H30 ET 11H30 RÉALISATIONS DES GATEAUX D ANNIVERSAIRE	23 REMUE-MÉNINGS 10H30 ET 11H30 SORTIE SILVER STAR DISCOTHEQUE	24 ATELIER EPLUCHAGE DE LEGUMES 10H 11H30 CHANSONS POUR LES ANNIVERSAIRES AVEC PHILLIPE	25 TEMPS GYM DOUCE 10H30/12H PETIT MAGASIN 15H MESSE A L EHPAD 17H
28 ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE 9H45 ET 10H45 ACCUEIL EHPAD CHAMP ST PÈRE	29 REMUE-MÉNINGS 10H30 ET 11H30 KARAOKE AVEC SEBASTIEN 15H	30 REMUE-MÉNINGS 10H30 ET 11H30 SCEANCE SOPHRO 15H/16H		

La Gazette de Henri Panetier

Dates à retenir



- **LE 5 SEPTEMBRE 14H30 À 17H
BIBLIOBUS**



- **LE 18 SEPTEMBRE PIQUE NIQUE DES
FAMILLES**



- **LE 19 SEPTEMBRE 10H À 17H30
JOURNÉE DU PATRIMOINE AU
GIROUARD**

- **LE 26 SEPTEMBRE DEPART DE
L'EHPAD DE LA JOSEPHINE**



SUITE À L'ANNULATION DU PIQUE-NIQUE INITIALEMENT PRÉVU LE 3 JUILLET,
NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INFORMER QU'IL EST REPORTÉ AU **JEUDI 18
SEPTEMBRE PROCHAIN.**

POUR LES FAMILLES QUI ÉTAIENT **DÉJÀ INSCRITES**, IL N'EST PAS NÉCESSAIRE
DE RENOUVELER VOTRE INSCRIPTION : CELLE-CI EST AUTOMATIQUEMENT
MAINTENUE POUR CETTE NOUVELLE DATE.

POUR LES FAMILLES **QUI SOUHAITENT PARTICIPER ET QUI NE S'ÉTAIENT PAS
ENCORE INSCRITES**, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR VOUS FAIRE
CONNAÎTRE PAR MAIL AUPRÈS DE NICOLE OU LINDA.

NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER NOMBREUX POUR PARTAGER ENSEMBLE CE
MOMENT CONVIVIAL ET CHALEUREUX ! 🌿☀️

MERCI À TOUS ET À TRÈS BIENTÔT !

Nicole : animation@chpadnicul.fr

Linda: accueil@chpadnicul.fr

La Gazette de Henri Panetier

RECETTES DU MOIS

Tarte rustique courgette, burrata, et parmesan

La pâte sablée salée

- 250 g de farine de blé T45 ou T55
- 125 g de beurre froid coupé en dés
- 3 pincées de sel
- 1 œuf
- 1 cuillère(s) à soupe d'eau glacée



Garniture

- 400 g de courgettes
- 30 g de parmesan
- huile d'olive pimentée
- 1 burrata de 250 g
- sel, poivre

Dorure

- 1 jaune d'œuf

- Verser la farine sur le plan de travail. Ajouter le beurre et le sel. Mélanger du bout des doigts jusqu'à obtenir un mélange sablé. Faire un puits au centre, ajouter l'œuf et l'eau. Mélanger puis écraser avec la paume de la main pour amalgamer la pâte. Former un palet de 2-3 cm d'épaisseur et l'envelopper dans du film alimentaire ou du bee wrap. Laisser reposer 2 heures minimum au réfrigérateur.
- Laver les courgettes et les émincer à l'aide d'un économe afin de réaliser comme des tagliatelles. Les placer dans une passoire, saler et laisser dégorger 15 minutes. Bien égoutter pour retirer le plus d'eau possible. Préchauffer le four à 180 ° C.
- Étaler la pâte sur une feuille de papier sulfurisé. Parsemer le fond de tarte de parmesan réduit en poudre en laissant un bord de 4 cm. Disposer les tagliatelles de courgette. Les arroser de 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive pimentée. Rabattre les bords de la pâte sur les courgettes. Glisser le papier avec la tarte sur une plaque de four. Battre le jaune d'œuf et badigeonner le bord de la tarte à l'aide d'un pinceau. Enfourner pour 30 minutes. Juste avant de servir, disposer la burrata sur la tarte et l'ouvrir en deux. Saler, poivrer et ajouter un filet d'huile pimentée. Déguster chaud ou froid.

FROID OU CHAUD !

La Gazette de Henri Panetier

RECETTES DU MOIS



Filet mignon aux mirabelles, sauce à la moutarde



- 400 g de mirabelles
- 4 grosses échalotes type cuisses de poulet
- 20 g de beurre
- 2 cuillère(s) à soupe d'huile d'olive
- 1 filet mignon (600 g environ)
- 2 cuillère(s) à soupe de moutarde à l'ancienne
- 1 cuillère(s) à soupe de miel



- Pelez et coupez les échalotes en quatre dans la longueur. Lavez les mirabelles. Faites chauffer le beurre et l'huile d'olive dans une cocotte sur feu moyen.
- Ajoutez le filet mignon et les échalotes. Laissez colorer 5 mn en tournant régulièrement la viande pour la cuire sur toutes les faces. Ajoutez les mirabelles entières, salez, poivrez au moulin et versez 4 c. à soupe d'eau.
- Couvrez et laissez cuire 20 mn à feu doux.
- Ôtez le filet mignon, les mirabelles et les échalotes en gardant le jus de cuisson dans la cocotte.
- Ajoutez la moutarde et le miel, et faites chauffer à feu moyen pour obtenir une sauce épaisse.
- Nappez la viande de sauce et servez aussitôt avec la compotée de mirabelles.

BON APPETIT !

La Gazette de Henri Hanetier



Le savez vous



Chefs-d'œuvre à la chaîne



Portrait de Pablo Picasso dans son atelier, cigarette à la main, Paris, vers 1950

Dessinateur virtuose, initiateur du cubisme, peintre surréaliste, sculpteur... Pablo Picasso (1881–1973) a profondément bouleversé l'art du XX^e siècle. Sa grandeur s'explique par sa capacité infinie à innover, à devancer ses contemporains tout en dialoguant avec la peinture des maîtres anciens.

De ruptures en ruptures, l'artiste a constamment renouvelé le rapport de l'art à la réalité, à l'histoire. Les *Demoiselles d'Avignon* (1907) et *Guernica* (1937) comptent parmi les œuvres les plus importantes du siècle. Picasso incarne aussi un mythe : l'artiste bohème, le minotaure, le démiurge. Devenu une star de son vivant, mort à l'âge de 91 ans, Picasso fut auréolé d'une gloire internationale. Pour toutes ces raisons, il est communément qualifié de génie.

Pablo Picasso a peint quelque 60 000 œuvres au cours de sa vie, soit deux par jour en moyenne.

La Gazette de Henri Planétier

SIGNE DU MOIS



Vierge



Nés à partir du 23 Aout et 21 Septembre,

Une personnalité Vierge se reconnaît à son organisation méticuleuse, sa discrétion naturelle et son sens du service. Ces personnes privilégient la qualité à la quantité dans leurs relations



C'est encore votre anniversaire et le ciel compte bien fêter ça ! En septembre, vous êtes protégée par le duo Mercure (la parole), Vénus (l'amour, le charme).

Rien ne semble pouvoir vous résister. Vous maîtrisez les négociations, trouvez les bons mots pour vous faire comprendre. Tout laisse à penser que vous êtes prête à relever des défis et ça tombe bien puisque l'astrologue Marc Angel en est convaincu : « Les bons effets du duo Mercure/Vénus vous permettent de sceller des accords solides. »

Côté cœur, profitez-en pour prendre des initiatives. On se parle à cœur ouvert, on cherche à officialiser une étape à deux. Vénus en Scorpion vous offre une chance de « renouer le lien, de recommencer le projet ou de reprendre le dessus si tout était à l'arrêt ». Un nouveau départ se profile à l'horizon. « Imaginez-vous disposer d'une seconde chance pour remettre de l'ordre dans votre vie affective », la proposition est tentante, alors foncez !

La Gazette de Henri Manetier

SIGNE DU MOIS



Nés à partir du 22 septembre au 23 Octobre ,

La personnalité des natifs Balance se caractérise par une dualité fascinante. Ces individus oscillent perpétuellement entre différentes options, pesant minutieusement le pour et le contre avant toute décision. Cette tendance à l'analyse approfondie découle de leur quête permanente de justice et d'équilibre.



Vous abordez la rentrée avec un énorme coup de chance côté professionnel.

Toutes les planètes s'alignent pour vous aider à négocier et à obtenir gain de cause. « On vous retrouve ailleurs, enthousiaste à l'idée de vivre une belle expérience, intéressante aussi sur le plan financier », prédit Marc Angel.

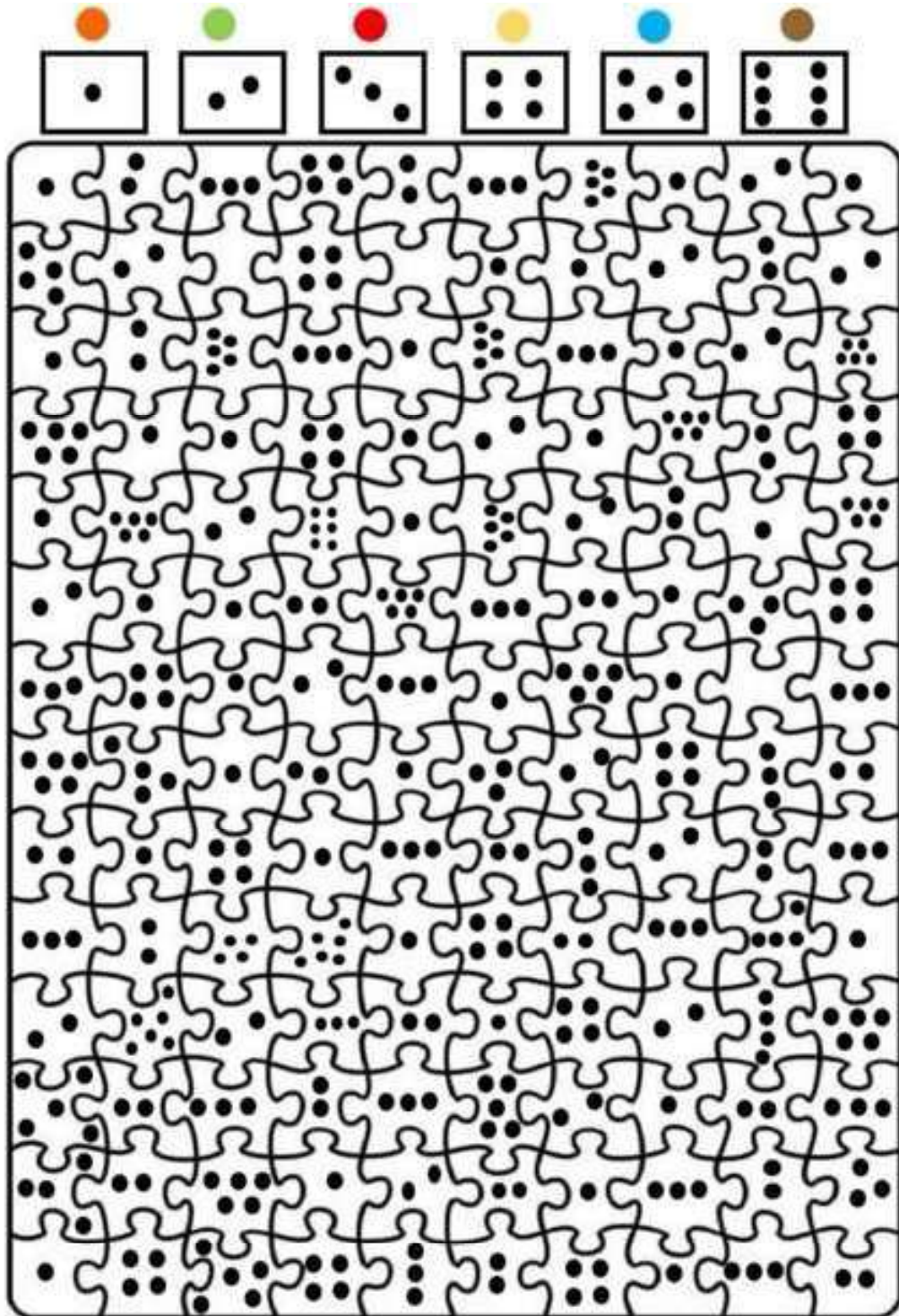
Si une belle rentrée d'argent est à prévoir, avec des nouveaux projets inspirants à mener ou des rencontres capables de transformer votre quotidien, il faudra faire attention à ne pas chercher à tout contrôler.

C'est du point de vue émotionnel que le mois de septembre peut s'annoncer plus complexe. Vous pourriez vous mettre la pression à force de vouloir trop en faire. Lâcher prise vous aidera ainsi à éviter le stress.

La Gazette de Henri Panetier



on s'amuse



Tous à vos feutres !!

La Gazette de Henri Panetier



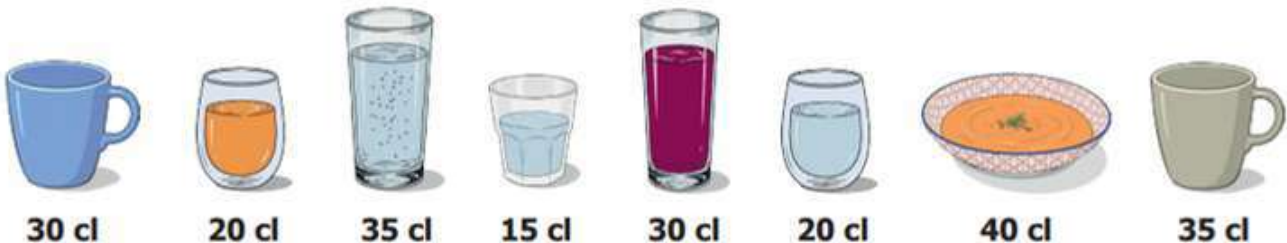
on s'amuse



Pour Nicole et Claude, la journée s'annonce chaude.

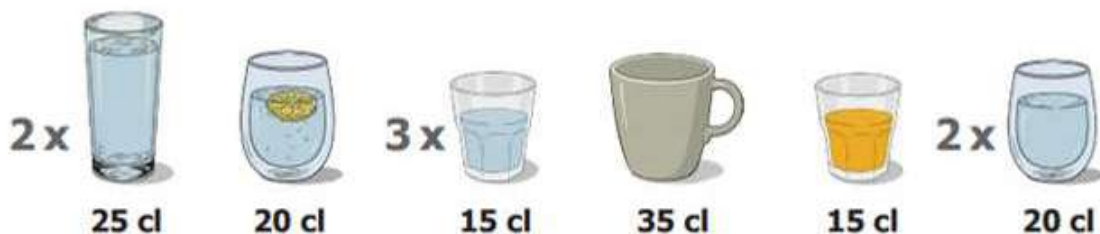
Comme à son habitude, Nicole boit :

Une tasse de thé de 30 cl et un verre de jus de pomme de 20 cl au petit-déjeuner. Après sa marche avec Claude, un verre de limonade de 35 cl, pendant le déjeuner un petit verre d'eau de 15 cl, après sa sieste un verre de jus de raisin de 30 cl, au dîner un verre d'eau de 20 cl, une assiette de potage de 40 cl et avant d'aller se coucher, une tisane Bonne Nuit de 35 cl.



Claude, lui, boit :

Deux grands verres d'eau fraîche de 25 cl au petit-déjeuner, un verre d'eau pétillante de 20 cl avec citron après sa marche du matin avec Nicole, pendant le déjeuner, trois verres d'eau de 15 cl, après une courte sieste une tasse de thé de 35 cl avec un petit verre de jus d'orange de 15 cl. Pour finir la journée, Claude dîne en buvant deux verres d'eau de 20 cl.



Qui de Nicole ou Claude a bu le plus durant la journée ? De combien de plus ?

La Gazette de Henri Panetier



Réponse



C'est Nicole qui a bu le plus durant la journée, avec 20 cl de plus que Claude (225 cl contre 205 cl, soit 2,25 litres contre 2,05 litres).

Claude → $(2 \times 25) + 20 + (3 \times 15) + 35 + 15 + (2 \times 20) = 205 \text{ cl} = 2,05 \text{ litres}$

Nicole → $30 + 20 + 35 + 15 + 30 + 20 + 40 + 35 = 225 \text{ cl} = 2,25 \text{ litres}$

Le détail des calculs :

Claude



Nicole



La Gazette de Henri Hanetier



Contact



Pour toutes demandes :

Direction - Madame JACQUEMARD Natacha : 02.51.07.93.40 -
direction@ehpadnieul.fr

Pour toutes demandes médicales :

L'infirmière référente Madame CREPEAU Gabrielle : idereferent@ehpadnieul.fr
Les infirmières : ide@ehpadnieul.fr

Psychologue :

psychologue@ehpadnieul.fr

Service maintenance & réparations :

Monsieur BOUHIER Jérôme : technique@ehpadnieul.fr

Service animations :

L'animatrice Nicole : animation@ehpadnieul.fr
